

Réaliser un bilan de compétences

Mis à jour le 27 octobre 2022

Conditions d'entrée et prérequis

Entretien préalable gratuit

Public visé

Tout actif désirant évoluer sur le plan professionnel

Rythme

Temps plein

Durée en centre

24 heures

Validation

Attestation de compétences et document de synthèse du bilan

Certification

Non

Modalités d'évaluation

Certification de réalisation/
documents de synthèse

Entrée et sortie permanente

Non

Objectifs professionnels

Faire le point sur ses compétences, aptitudes et motivations, afin de définir un projet professionnel, un programme de formation, ou encore d'apprécier l'opportunité d'un engagement dans une démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE)

Contenu

Le bilan de compétences se déroule en trois phases :

- **La phase préliminaire a pour objectif :**

De définir et d'analyser la nature des besoins du bénéficiaire,

De l'informer sur les conditions de déroulement du bilan de compétences, les méthodes et techniques mises en œuvre, ainsi que les principes d'utilisation des conclusions de la prestation

De contractualiser la formation

- **La phase d'investigation permet au bénéficiaire**

D'analyser les motivations et les intérêts professionnels et personnels

D'identifier ses compétences et aptitudes professionnelles et personnelles, et le cas échéant, d'évaluer ses connaissances générales

De déterminer ses possibilités d'évolution professionnelle

- **La phase de conclusion par la voie d'entretiens personnalisés, permet au bénéficiaire :**

De prendre connaissance des résultats détaillés de la phase d'investigation

De recenser les facteurs permettant de favoriser ou non la réalisation d'un projet professionnel et le cas échéant, d'un projet de formation

De prévoir les principales étapes de la mise en œuvre du projet.

A l'issue du bilan, un document de synthèse est remis au bénéficiaire, document dont seul le bénéficiaire est destinataire.

Modalités pédagogiques

- Entretiens individuels d'exploration, d'explicitation et de synthèse
- Tests et questionnaires, porte feuilles de compétences
- Recherches documentaires sur les métiers et formations
- Rencontre de professionnels en exercice

Profil des intervenants

Consultants, Psychologues habilités

Réaliser un bilan de compétences

Les plus

Éligible au **COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF)**

Délais et modalités d'accès

Entretien individuel avec un conseiller en formation continue

Référent handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Réseau

- GIP Formation Tout au Long de la Vie
- 28 rue de Saurupt - BP 3035
54012 NANCY CEDEX
- ce.gip@ac-nancy-metz.fr
- 0383550658
- SIRET : 18542213600019
- Numéro d'activité : 41540306154